Infor LN Fabrication - Guide de l'utilisateur - Consomm. totale et matières remplacement

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	tialternatmatug (U9883)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction - Consomm. totale et matières remplacement....7

Présentation des matières périmées et articles de remplacement....7

Matières de remplacement dans les nomenclatures....7

Restrictions....8

Consommation du stock restant d'articles périmés....9

Restrictions....9

Contrôle des matières périmées....10

Utilisation de révisions et de la gestion de lots au lieu de matières périmées....10

Chapitre 2 Configuration - Consomm. totale et matières remplacement....11

Définition des matières de remplacement....11

Matières de remplacement dans les nomenclatures....11

Définition de matières de remplacement par lot....11

Matières de remplacement dans les nomenclatures d'étude....12

Suppression des matières consommées des matières de remplacement....12

Quantité minimum....12

Remplacement des matières obsolètes et des matières à consommation totale dans les nomenclatures....13

Remplacement d'un article périmé dans une nomenclature unique....13

Pour qu'une matière devienne à consommation totale :....14

Chapitre 3 Consomm. totale et matières de remplacement....17

Recherche pour matières de remplacement et périmées....17

Comment Infor LN effectue les vérifications....17

Lorsque Infor LN effectue les vérifications....19

Matières périmées, matières de remplacement et articles spécifiques....20

Définition manuelle....20

Création automatique d'une nomenclature spécifique....21

Chapitre 4 Planification....23

Matières périmées et articles de remplacement dans Planification d'entreprise.....23
Planification avec des matières de remplacement.....23
Numéros de phase.....24
Vérification au niveau exécution.....25

Annexe A Glossaire.....27

Index

A propos de ce document

Ce document explique la gestion des matières pendant la fabrication. Lorsque les matières ne sont pas disponibles dans les quantités nécessaires, elles sont remplacées par des matières de remplacement. Si les matières sont encore en stock mais qu'elles ne seront plus réapprovisionnées, vous pouvez définir des options pour consommation totale du stock restant.

Comment lire ce document

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction - Consomm. totale et matières remplacement

1

Présentation des matières périmées et articles de remplacement

Remarque

Pour activer cette fonctionnalité, cochez la case **Consomm. totale et util. des remplacements** dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

Vous pouvez utiliser cette fonctionnalité pour vérifier que la matière, utilisée dans les précédentes révisions du produit fini, est entièrement consommée avant d'utiliser une nouvelle matière. Cela évite toute accumulation de stock pouvant devenir obsolète.

Vous pouvez utiliser les matières de remplacement pour gérer les problèmes de rupture au cours de la fabrication et pour réduire les coûts. Les matières de la nomenclature sont souvent de petites pièces qui sont commandées en grandes quantités, pour lesquelles plusieurs solutions de rechange sont disponibles. En cas de rupture, les matières indiquées comme étant préférées dans la nomenclature selon la commande. Si les matières ne peuvent pas être commandées à temps pour satisfaire les besoins, une solution de rechange est choisie.

Matières de remplacement dans les nomenclatures

Certains articles sont interchangeables, même lorsque ce sont des articles achetés auprès de divers fournisseurs. Vous pouvez les utiliser en tant que matières dans une nomenclature (BOM). Si une rupture de stock d'une matière standard est susceptible de retarder un ordre de fabrication, Infor LN sélectionne automatiquement une des matières de remplacement. Il est possible de définir jusqu'à neuf matières de remplacement pour toute matière dans une nomenclature.

L'utilisation de matières de remplacement présente les avantages suivants :

- Infor LN peut traiter les ruptures de stock de certaines matières sans intervention de l'utilisateur.

- Les articles de remplacement contribuent à réduire le niveau de stock moyen.

Remarque

- Les Matières de remplacement s'appliquent uniquement aux ordres de fabrication, et non à une commande fournisseur sous-traitée.
- Vous devez distinguer les matières de remplacement, décrites dans cette rubrique, à partir des articles de remplacement que vous définissez dans la session Articles remplacement (tcibd0505m000).
- Le calcul du prix de revient ne prend pas en compte les matières de remplacement et périmées. Les calculs sont réalisées sur la base du prix de revient de la matière indiquée dans la nomenclature.

Restrictions

- La quantité nette de matières périmées et d'articles de remplacement est la même que celle de la matière standard.
- Les matières périmées et de remplacement présentent les mêmes valeurs de caractéristiques, comme le rebut et le rendement, que la matière standard.
- Les matières périmées et les articles de remplacement ont les mêmes relations matière-gamme que l'article standard.
- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article standard, c'est-à-dire un article associé à un segment de projet vide, les matières périmées et de remplacement associées doivent être aussi des composants standard.
- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article projet, c'est-à-dire un article associé à un segment de projet non vide, les segments de projet des matières périmées et de remplacement doivent être :
  - Soit alimentés par le même projet que le segment de projet de l'article principal.
  - soit vides (l'article de remplacement est un article standard).
- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article fantôme, vous ne pouvez définir aucune matière périmée ou de remplacement pour ce composant.

Priorité d'une matière de remplacement

Vous pouvez définir la priorité de chaque matière de remplacement. Si le stock de la matière standard est épuisé, Infor LN essaie d'abord la matière de remplacement ayant la priorité la plus élevée. Si cette matière est également indisponible, Infor LN essaie la matière de remplacement de priorité inférieure.

Répartition d'un besoin en matières sur plusieurs articles

Si, sur une ligne de nomenclature dans la session Nomenclature (tibom1110m000), la case **Articles multiples autorisés** est cochée, Infor LN peut diviser un besoin en matières sur plusieurs matières de remplacement ou partiellement satisfait par les matières.

Exemple

Si dix pièces sont nécessaires et que seules six pièces de la matière requise sont disponibles, les six pièces de l'original sont d'abord utilisées, puis les quatre pièces de la matière de remplacement viennent compléter le quota.

Contrôle des matières de remplacement

Selon les paramètres définis, Infor LN peut contrôler si une matière de remplacement doit être utilisée à un ou plusieurs des stades suivants du cycle de vie d'un ordre de fabrication :

- Lorsque vous générez des ordres de fabrication planifiés dans Planification d'entreprise.
- Lorsqu'un ordre de fabrication est créé dans Pilotage de l'atelier (SFC).
- Lorsque vous exécutez la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000) pour les ordres de fabrication existants.
- Lorsque vous générez une proposition de sortie de stock dans Magasin.

Pour plus de détails, reportez-vous à la rubrique *Recherche pour matières de remplacement et périmées. (p. 17)*.

Consommation du stock restant d'articles périmés

Souvent, de nouveaux articles sont introduits et rendent d'autres articles obsolètes. Les articles obsolètes ne sont plus livrables ni fabriqués. Si un article périmé est utilisé comme matière dans une nomenclature, vous devez remplacer la matière par un article de remplacement ayant les mêmes spécifications. Si une quantité de matière périmée reste en stock, elle doit être utilisée en premier.

Remarque

- La valeur du champ **Dernière date d'ordre autorisée** de la session Articles - commande (tcibd2100m000) détermine la date à laquelle Infor LN arrête de commander la matière périmée.
- Pour configurer le système de façon à consommer la quantité restante de l'article périmé, définissez l'article en tant que matière périmée dans la nomenclature.

Restrictions

- La quantité nette de matières périmées et d'articles de remplacement est la même que celle de la matière standard.
- Les matières périmées et les articles de remplacement présentent les mêmes valeurs de caractéristiques (le rebut et le rendement, par exemple) que la matière standard.
- Les matières périmées et les articles de remplacement ont les mêmes relations matière-gamme que l'article standard.

- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article standard, c'est-à-dire un article associé à un segment de projet vide, les matières périmées et de remplacement associées doivent être aussi des composants standard.
- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article projet, c'est-à-dire un article associé à un segment de projet non vide, les segments de projet des matières périmées et de remplacement doivent être :
  - soit alimentées par le même projet que le segment de projet de l'article principal,
  - soit vides (l'article de remplacement est un article standard).
- Si un composant d'une ligne de nomenclature est un article fantôme, vous ne pouvez définir aucune matière périmée ou de remplacement pour ce composant.

Contrôle des matières périmées

Selon les paramètres définis, Infor LN peut contrôler si vous devez utiliser les matières consommées dans l'un des cas suivants :

- Lorsque vous générez des ordres de fabrication planifiés dans l'application Planification d'entreprise.
- Lorsque le système génère un ordre de fabrication dans le module Pilotage de l'atelier, ou si vous lancez un ordre de fabrication.
- Lorsque vous exécutez la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000) pour les ordres de fabrication existants.
- Lorsque vous générez une proposition de sortie de stock dans l'application Magasin.

Pour plus d'informations, voir *Recherche pour matières de remplacement et périmées. (p. 17)*.

Utilisation de révisions et de la gestion de lots au lieu de matières périmées

Si vous utilisez le module Gestion des données d'étude (EDM) pour contrôler les modifications dans une nomenclature (BOM) et que vous liez les révisions ultérieures au même code article sur une ligne de nomenclature, vous ne pouvez pas appliquer la fonctionnalité de matières périmées.

Dans cette situation, vous pouvez appliquer le contrôle par lot et utiliser la méthode **FIFO (premier entré/premier sorti)** de sortie de stock. Grâce à cette méthode, vous êtes certain de consommer la révision périmée avant la nouvelle révision.

Chapitre 2
Configuration - Consomm. totale et matières remplacement

2

Définition des matières de remplacement

Cette rubrique décrit les sessions qui permettent de définir des matières de remplacement pour des matières dans les nomenclatures.

Remarque

Cette fonctionnalité n'est disponible que si la case **Consomm. totale et util. des remplacements** est cochée dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

Matières de remplacement dans les nomenclatures

Pour définir des matières de remplacement dans des nomenclatures, procédez comme suit :

1. Lancez la session Nomenclature (tibom1110m000), accédez à la nomenclature appropriée et double-cliquez sur Ligne de nomenclature pour lancer la session de détails.
2. Si vous voulez autoriser l'utilisation de plusieurs articles pour un besoin en matières, cochez la case **Articles multiples autorisés** dans l'onglet **Validity**.
3. Cliquez sur **Use Up and Alternative Materials**.
4. Insérez les matières de remplacement dans la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000).

Définition de matières de remplacement par lot

Si vous voulez définir des matières de remplacement pour plusieurs nomenclatures à la fois, utilisez la session Copie article vers matières de remplacement (tibom0250m000).

Matières de remplacement dans les nomenclatures d'étude

Pour définir des matières de remplacement dans des nomenclatures d'étude, procédez comme suit :

1. Lancez la session Nomenclature d'étude (tiedm1110m000), accédez à la nomenclature d'étude appropriée et double-cliquez sur la ligne de nomenclature pour exécuter la session de détails.
2. Si vous voulez autoriser l'utilisation de plusieurs articles pour un besoin en matières, cochez la case **Articles multiples autorisés**.
3. Cliquez sur **Use Up and Alternative Materials by Engineering BOM**.
4. Insérez les matières de remplacement dans la session Consommation totale et mat. remplacem. par nomencl. d'étude (tiedm2115m000).

Vous pouvez copier la nomenclature d'étude avec les matières de remplacement dans une nomenclature de fabrication. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section Nomenclatures d'étude.

Suppression des matières consommées des matières de remplacement

La session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000) recherche des matières de remplacement dont le champ **Priorité de remplacement** dans la est **Consommer entièrement**. Si l'approvisionnement de ces matières est zéro et s'il n'existe aucun ordre de réapprovisionnement, les matières sont supprimées de la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000).

Cette action est limitée aux matières pour lesquelles le champ **Planificateur d'atelier** dans la session Articles - commande (tcibd2100m000) nomme un planificateur qui appartenant à la plage de planificateurs d'atelier que vous avez saisis.

Quantité minimum

Il n'est pas toujours possible de ramener le stock précisément à zéro. Il est parfois nécessaire de conserver une petite quantité de matière consommée, par exemple à des fins de recherche, de documentation ou pour l'utiliser en tant que pièces détachées. Vous pouvez utiliser **Quantité minimum** à cette fin.

Si le stock restant de matières consommées est inférieur à la valeur que vous avez indiquée dans le champ **Quantité minimum**, Infor LN ignore le stock restant et supprime également l'article à partir de la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000).

Pour garantir que la dernière quantité restante d'un article périmé est conservée pour les pièces détachées, vous devez remplacer le magasin de cet article par un magasin qui n'est pas inclus dans **Planification d'entreprise**.

Le champ **Ressource** dans la session Articles - commande (tcibd2100m000) affiche le magasin d'un article.

La case **Inclure dans Planification d'entreprise** dans la session Magasins (tcmcs0503m000) détermine si le magasin est inclus dans **Planification d'entreprise**.

Remplacement des matières obsolètes et des matières à consommation totale dans les nomenclatures

Cette rubrique explique comment remplacer une matière périmée par un article de remplacement dans une nomenclature et définir la matière périmée en tant que matière à consommation totale.

Remarque

Si vous utilisez la Gestion des données d'étude (EDM) pour contrôler les modifications dans une nomenclature, cette procédure n'est pas applicable.

Remplacement d'un article périmé dans une nomenclature unique

Pour remplacer un composant périmé, procédez comme suit :

1. Lance la session Nomenclature (tibom1110m000).
2. Insérez une ligne de nomenclature comportant le même numéro de position dans la nomenclature que le composant périmé.
3. Saisissez la date à laquelle le changement doit intervenir dans le champ **Date d'expiration** du composant périmé.
4. Saisissez la même date dans le champ **Date d'application** du nouveau composant.

Si le composant périmé n'est plus utilisé dans aucune nomenclature, vous devez définir la dernière date d'ordre autorisée de cet article dans la session Articles - commande (tcibd2100m000). Si la dernière date d'ordre autorisée est indiquée par magasin, vous devez employer la session Données Article par magasin (whwmd2510m000).

Si vous saisissez un nouveau composant comportant le même numéro de position dans la nomenclature qu'un composant existant, Infor LN insère automatiquement l'ancienne matière en tant que matière périmée dans la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000).

Remarque

N'exécutez cette procédure que si l'article remplacé n'est *plus* utilisé dans les nomenclatures. Si vous remplacez une matière dans une nomenclature et continuez à l'utiliser dans une autre nomenclature, ne la remplacez pas par une matière périmée.

Pour qu'une matière devienne à consommation totale :

Etape 1: Lancer la session Impression des cas d'emploi des composants de nomenclature (tibom1412m000).

Permet d'imprimer une vue d'ensemble des nomenclatures qui utilisent l'article en tant que matière.

Etape 2: Spécifiez la dernière commande autorisée.

Dans la session Articles - commande (tcibd2100m000), indiquez la **Dernière date d'ordre autorisée** à laquelle il est encore possible de commander l'article périmé. Indiquez une date dans un avenir proche.

Etape 3: Vérifiez que les matières périmées sont utilisées.

Utilisez la session Vérification des définitions de consommation totale des matières (tibom0251m000) pour imprimer la liste des nomenclatures qui utilisent l'article périmé en tant que matière sans indiquer d'articles de remplacement.

Etape 4: Remplacement de la matière dans la nomenclature.

Ajout de la matière de remplacement aux nomenclatures appropriées

Dans la session Remplacement d'un article dans la nomenclature (tibom1212m000), suivez les étapes ci-après :

1. Indiquez l'article à remplacer et l'article de remplacement.
2. Dans le champ **Date d'application**, saisissez une date qui ne doit pas être postérieure à la dernière date d'ordre autorisée de l'article périmé.
3. Sous **Plage de sélection**, indiquez la plage d'articles principaux pour lesquels les nomenclatures doivent être ajustées.
4. Cochez la case **Conserver l'article d'origine** pour conserver les informations relatives à l'historique de la nomenclature. Ce paramètre est recommandé, mais non obligatoire.
5. Désélectionnez la case **Conservation de la date d'application**.
6. Définissez les autres champs en fonction de vos besoins.
7. Cliquez sur **Remplacer**.

Etape 5: Copie d'un article pour les matières de remplacement

Indiquez que LN doit continuer à utiliser la matière périmée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de stock.

Dans la session Copie article vers matières de remplacement (tibom0250m000), suivez les étapes ci-après :

1. Dans le champ **Matière de remplacement**, indiquez l'article périmé.
2. Dans le champ **est l'article de remplacement de l'article**, saisissez l'article de remplacement que vous venez d'introduire dans les nomenclatures.

3. La plage d'articles principaux pour lesquels les nomenclatures doivent être ajustées inclut généralement tous les articles principaux.
4. Attribuez au champ **Priorité** la valeur **Ajouter comme le plus élevé**. La priorité maximum est **Consommer entièrement**.
5. Cliquez sur **Générer**.

Etape 6: Afficher les remplacements

Vous pouvez utiliser la session Nomenclature (tibom1110m000) pour consulter les effets des remplacements. Pour afficher la matière périmée, procédez comme suit :

1. Sélectionnez la ligne de nomenclature de la matière récemment insérée.
2. Dans le menu Vues, Actions ou Références, cliquez sur **Use Up and Alternative Materials**.

Chapitre 3
Consomm. totale et matières de remplacement

3

Recherche pour matières de remplacement et périmées.

Cette rubrique décrit comment et quand Infor LN prend automatiquement une matière de remplacement pour un ordre de fabrication au lieu d'une matière standard.

Comment Infor LN effectue les vérifications

Infor LN contrôle les matières de remplacement selon les principes suivants :

- Une priorité est affectée à chaque matière de remplacement.
- Si Infor LN trouve n'importe quelle matière périmée appropriée, cette matière est utilisée en premier, même si une quantité suffisante de matière standard est disponible.
- Si le stock de la matière standard est épuisé, Infor LN essaie d'abord la matière de remplacement ayant la priorité la plus élevée. Si cette matière est également indisponible, Infor LN essaie la matière de remplacement de priorité inférieure, etc.

Disponibilité des matières

Infor LN utilise les méthodes suivantes pour déterminer si une matière périmée ou de remplacement est disponible à la date demandée :

- **Dans l'application Planification d'entreprise**
  Infor LN vérifie la quantité de matière disponible à la vente.
- **Dans le module Pilotage de l'atelier (SFC)**
  Infor LN vérifie le stock de matières économique et échéancé.
- **Dans l'application Magasin**
  Infor LN vérifie le stock physique de matières.

Pour répartir un besoin en matières sur plusieurs matières

Si, sur une ligne de nomenclature dans la session Nomenclature (tibom1110m000) la case **Articles multiples autorisés** est cochée, Infor LN peut diviser une matière sur plusieurs matières de remplacement et la matière originale.

Plusieurs sessions possèdent une case à cocher appelée **Articles multiples autorisés**:

- La case **Articles multiples autorisés** dans la session Nomenclature (tibom1110m000) est utile pour la génération d'ordres planifiés et d'ordres de fabrication.
- La case **Articles multiples autorisés** dans la session Matières estimées (ticst0101m000) est utile pour la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000) et la génération de propositions de sorties de stock.

Exemple 1 : matières périmées

La matière X-COURANT a remplacé l'ancien article X-ANCIEN. Le tableau suivant indique la situation du stock :

Article	Stock	Priorité
X-ANCIEN	15	Périmé
X-COURANT	250	(standard)

Pour un ordre de fabrication, vous avez besoin d'une quantité de 100 pièces de la matière X-COURANT.

Si plusieurs articles sont autorisés, Infor LN prend les 15 dernières pièces de la matière périmée (X-ANCIEN) et 85 pièces de la matière actuelle (X-COURANT).

Si plusieurs articles *ne sont pas* autorisés, Infor LN n'utilise pas l'ancienne matière X-ANCIEN. Si un autre besoin en matières de 15 pièces au maximum se présente plus tard, Infor LN prend alors la matière périmée.

Exemple 2 : matières de remplacement

La matière X dispose des deux articles de remplacement X1 et X2. Le tableau suivant indique la situation du stock :

Article	Stock	Priorité
X	20	(standard)
X1	30	1
X2	1200	2

Pour un ordre de fabrication, vous avez besoin d'une quantité de 100 pièces de la matière X.

Si plusieurs articles sont autorisés, Infor LN prend les matières suivantes :

- 20 pièces de l'article standard (X)
- 30 pièces de la première matière de remplacement (X1) et
- 50 pièces de la seconde matière de remplacement (X2)

Si l'utilisation de plusieurs articles n'est *pas* autorisée, Infor LN planifie 100 pièces de la matière de remplacement X2, car aucune matière de priorité supérieure n'est disponible en quantité suffisante.

Lorsque Infor LN effectue les vérifications

A une ou plusieurs des étapes suivantes du cycle de vie d'un ordre de fabrication, Infor LN peut vérifier la disponibilité en temps utile des matières standard et de remplacement :

- Infor LN effectue ces vérifications lorsque la procédure de planification d'ordres dans Planification d'entreprise génère des ordres de fabrication planifiés.
- Si le champ **Sélection automatique des remplacements** dans la session Paramètres d'ordre de fabrication (tisfc0500m000) est réglé à **Lors de la génération**, Infor LN effectue ces vérifications lorsque vous créez un ordre de fabrication ou lorsque vous transférez un ordre de fabrication planifié au module Pilotage de l'atelier (SFC).
- Si le champ **Sélection automatique des remplacements** dans la session Paramètres d'ordre de fabrication (tisfc0500m000) est réglé à **Au lancement**, Infor LN effectue ces vérifications lorsque vous lancez un ordre de fabrication.
- Vous pouvez effectuer ces vérifications manuellement à l'aide de la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000).

  Vous pouvez utiliser cette session tant que les matières estimées ne sont pas bloquées. Les coûts estimés sont gelés si la case **Coûts estimés sont gelés** est cochée dans la session Matières estimées (ticst0101m000).
- Vous pouvez vérifier une nouvelle fois les éventuelles ruptures de stock de matières et sélectionner des matières de remplacement lorsque vous générez une proposition de sortie de stock dans l'application Magasin. Pour cela, vous devez cocher la case **Gestion des articles de remplacement** dans la session Traitement de proposition de sortie de stock (whinh4200m000), ou de sélectionner la case **Gestion des articles de remplacement** dans la session Génération de proposition de sortie de stock (whinh4201m000).

Contrôle répété des matières

En général, si Infor LN répète les contrôles de disponibilité de matières et si les matières actuellement sélectionnées sont disponibles en quantité suffisante, Infor LN ne change pas la réservation des matières, même si la matière standard ou une matière de remplacement de plus haute priorité deviennent disponibles entre temps. Cette approche évite un processus de planification chaotique avec de constants changement de réservation de matières.

Toutefois, si vous tenez à ce que la matière standard ou la matière de remplacement de plus haute priorité soit employée dans un ordre de fabrication, vous pouvez à tout moment revérifier la disponibilité de toutes les matières au moyen de la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000). Dans ce cas, vous devez cocher la case **Toujours reconsidérer les alternatives**.

Exemple

Supposons que les événements suivants se produisent :

- Pendant la création d'un ordre de fabrication, Infor LN utilise un article de remplacement suite à une rupture de stock prévue de la matière standard à la date de réservation.
- Avant la date de réservation de la matière, vous recevez une livraison imprévue de la matière standard et en une quantité suffisante pour couvrir le besoin.
- Ensuite, vous générez la proposition de sortie de stock dans l'application Magasin.

Si la matière de remplacement actuellement sélectionnée est disponible, Infor LN ne change pas la réservation de matière et transfère la matière de remplacement du magasin vers l'atelier de fabrication sur mesure, quel que soit l'état de disponibilité de la matière standard.

Pour forcer Infor LN à vérifier une nouvelle fois la disponibilité de la matière standard, lancez la session Gén. art. rempl. pour matières estimées (ticst0216m000) et cochez la case **Toujours reconsidérer les alternatives**.

Matières périmées, matières de remplacement et articles spécifiques

Important

Cette fonctionnalité n'est disponible que si la case **Consomm. totale et util. des remplacements** est cochée dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

Définition manuelle

Si vous définissez une nomenclature spécifique pour un article spécifique, vous pouvez ajouter aussi bien des articles projet que des articles standard comme matière périmée ou matière de remplacement pour un composant de nomenclature.

En d'autres termes, dans la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000), vous pouvez laisser vide le segment de projet ou saisir un code Projet. Le segment de projet de la matière de remplacement doit être vide ou identique au segment de projet de l'article principal.

Création automatique d'une nomenclature spécifique

Dans les sessions suivantes, Infor LN peut créer une structure de projet spécifique :

- Gén. de structure (projet PCS) pour les commandes clients (tdsls4244m000)
- Nomenclature (tibom1110m000)- si l'option **Personnalisation automatique de la ligne de nomenclature** de la session Paramètres de gestion de projet (tipcs0100m000) est sélectionnée et que vous insérez un composant dont la politique de commande est **Oui**
- Génération d'une structure (projet) pour variante de produit (tipcs2220m000)
- Copie d'une struct. prod. stand. vers une struct. spécifique (tipcs2230m000)
- Cop. d'une struct. de prod. spécif. vers une struct. spécif. (tipcs2231m000)

Si Infor LN crée une structure de projet spécifique, il est également possible de copier les éventuelles matières périmées et matières de remplacement vers les matières périmées et les matières de remplacement de la nomenclature spécifique, selon l'état des cases à cocher **Consommation totale des matières** et **Matière de remplacement**.

Le segment de projet des matières périmées et de remplacement copiées est toujours vide, excepté dans la situation ci-après. Si vous copiez une structure de produit spécifique dans une autre structure de produit spécifique comportant le même code Projet (mais un code Article différent), Infor LN copie également les segments de projet des matières périmées et de remplacement.

Chapitre 4
Planification

4

Matières périmées et articles de remplacement dans Planification d'entreprise

Cette rubrique décrit comment Planification d'entreprise gère les matières à consommation totale et les matières de remplacement.

Remarque

Cette fonctionnalité n'est disponible que si la case **Consomm. totale et util. des remplacements** de la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000) est cochée.

Planification avec des matières de remplacement

Quand vous faites appel aux matières standard pour répondre à un besoin, le processus de planification selon les ordres vérifie si le stock prévu demeure supérieur au stock de sécurité.

Si le stock prévu tombe au-dessous du stock de sécurité, Infor LN recherche un ordre planifié ferme pouvant être reprogrammé à une date antérieure pour répondre au besoin.

Si le logiciel Infor LN ne parvient pas à trouver un tel ordre, il vérifie la quantité disponible à la vente des matières de remplacement du composant (par ordre de priorité). Si le DAV trouve une matière de remplacement, le besoin en matière est décalé à cette matière de remplacement.

Si le DAV est insuffisant, Infor LN génère un nouvel ordre planifié pour les matières standard.

Si les besoins en matières ne peuvent pas être satisfaits à temps, Infor LN génère un signal pour en informer le planificateur.

Remarque

- Dans la session Articles - commande (tcibd2100m000), vous pouvez afficher ou mettre à jour la dernière date d'ordre autorisée et le stock de sécurité.

- Infor LN recherche aussi s'il existe des matières à consommation totale qui doivent être utilisées en premier.

Horizon matières remplacement

Pour les besoins en matières se situant dans un avenir relativement éloigné, Infor LN ne recherche pas de matières de remplacement.

Pour indiquer jusqu'à quelle date future Infor LN doit rechercher des matières de remplacement, utilisez le champ **Horizon matières remplacement** de la session Scénarios (cprpd4100m000).

Remarque

La valeur indiquée pour l'horizon DAV/CTP des matières de remplacement doit être supérieure à celle indiquée pour l'horizon des matières de remplacement. Au-delà de l'horizon DAV/CTP, Infor LN suppose que la disponibilité des matières est illimitée.

Autorisation de matières multiples

Si la case **Articles multiples autorisés** de la session Nomenclature (tibom1110m000) est cochée, Infor LN peut répartir la quantité estimée de matières sur plusieurs articles.

Par exemple, la quantité estimée peut être répartie entre les matières à consommation totale et les matières standard, ou entre les matières standard et une ou plusieurs matières de remplacement.

Si vous n'autorisez pas les articles multiples, Infor LN effectue une sélection pour chaque ligne de matières : Infor LN sort soit la matière standard soit la matière de remplacement, mais pas la combinaison de deux ou plusieurs matières.

Pour obtenir des exemples, voir Pour répartir un besoin en matières sur plusieurs matières.

Restrictions

Les restrictions suivantes s'appliquent :

- La sélection des matières à consommation totale et des matières de remplacement n'est possible que pour la planification selon les ordres et non dans le cadre de la planification selon plan directeur.
- La vérification des engagements sur livraison ne prend pas en compte les matières de remplacement.

Numéros de phase

Pour tous les articles qui possèdent le même numéro de phase, Infor LN planifie d'abord ceux qui peuvent être employés comme matières de remplacement, en vue de déterminer leur DAV.

Un composant de nomenclature et sa matière de remplacement doivent avoir le même numéro de phase. Si ces numéros sont différents, Infor LN tente d'abord de résoudre le problème en ajustant les numéros de phase. Si la définition des nomenclatures et des matières de remplacement comporte un

cycle, le changement de numéro de phase ne peut pas résoudre le problème et Infor LN affiche un message d'erreur.

Si Infor LN indique le message d'erreur **Cycle de matières de remplacement détecté.**, utilisez la session Consomm. totale et matières remplacement (tibom0150m000) pour supprimer les matières de remplacement qui posent problème.

Exemple

La situation présente offre un exemple de cycle de matières de remplacement :

- L'article A a le numéro de phase 0.
- B est une matière de la nomenclature de A (B a le numéro de phase 1)
- C est une matière de la nomenclature de B (C a le numéro de phase 2)
- A est une matière de remplacement de la matière C. (A devrait avoir le même numéro de phase que C mais A a le numéro de phase 0)

Beaucoup d'autres combinaisons peuvent se traduire par un cycle de matières de remplacement.

Vérification au niveau exécution

Vous pouvez répéter la vérification ultérieurement, après avoir transféré les ordres au niveau d'exécution. Dans ce cas, Infor LN vérifie une nouvelle fois les niveaux de stock et change, si nécessaire, la sélection des matières.

Annexe A
Glossaire

A

article

Les matières premières, les sous-assemblages, les produits finis et les outils qui peuvent être achetés, stockés, fabriqués et vendus.

Un article peut aussi représenter un ensemble d'articles géré en tant que kit unique ou exister sous la forme de diverses variantes de produit.

Vous pouvez également définir des articles non physiques qui ne sont pas gérés en stock mais qui peuvent être employés pour imputer des coûts ou facturer des services aux clients. Exemples d'articles non physiques :

- articles de coûts (par exemple, l'électricité) ;
- articles de service.
- Services de sous-traitance
- articles composés (menus/options).

article de projet

Article fabriqué ou acheté pour une commande client donnée. Le projet de l'article fournit un lien à la commande client.

Un article de projet peut être identifié par son code. Si un code est présent dans le segment de projet, il s'agit d'un article de projet.

Un article de projet peut être personnalisé en fonction des spécifications du client, mais il peut s'agir également d'un article standard à la commande.

articles de remplacement

Articles qui peuvent être substitués à l'article standard si ce dernier ne peut pas être livré ou s'il est en cours de remplacement.

article spécifique

Article fabriqué selon les spécifications du client pour un projet donné. Un article spécifique peut être associé à une nomenclature et/ou à une opération spécifiques et n'est généralement pas disponible en tant qu'article standard. Il peut néanmoins être dérivé d'un article standard ou générique.

commande fournisseur

Commandes indiquant quels sont les articles fournis par un tiers vendeur, sous certaines conditions.

Une commande fournisseur contient :

- un en-tête avec les données générales sur la commande et sur le tiers vendeur, ainsi que les conditions de règlement et de livraison ;
- une ou plusieurs lignes de commande comportant des informations détaillées sur les articles à livrer.

CTP

Voir : *engagement sur livraison (p. 29)*

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 28)*

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 28)*

disponible à la vente

Quantité de l'article qui peut encore être promise à un client.

Dans Infor LN, la quantité disponible à la vente (DAV) fait partie d'une structure plus étendue de techniques d'engagements appelée Engagement sur livraison (CTP). L'engagement de livraison (CTP) dépasse la simple notion de DAV car il prend également en compte la possibilité de produire une quantité plus importante que celle prévue initialement au cas où la quantité disponible à la vente d'un article serait insuffisante.

Outre la fonctionnalité DAV standard, Infor LN utilise également la fonction DAV/canaux de distribution. Ce terme fait référence à la disponibilité d'un article pour un canal de distribution donné et tient compte des limites de ce canal.

Pour tous les autres types de fonctionnalité d'engagement utilisés dans Infor LN, le terme CTP est employé.

Acronyme : DAV

Abréviation : DAV

engagement sur livraison

Combinaison de techniques permettant de déterminer la quantité d'un article qui peut être promise à un client à une date donnée.

L'engagement sur livraison (CTP) correspond à une extension de la fonctionnalité standard Disponible à la vente (DAV). Le CTP dépasse la simple notion de DAV car il prend également en compte la possibilité de produire une quantité plus importante que celle prévue initialement au cas où la quantité disponible à la vente d'un article serait insuffisante.

Outre la fonctionnalité DAV standard, le CTP intègre les techniques suivantes :

- DAV/canaux de distribution : disponibilité restreinte d'un canal de distribution de ventes donné.
- CTP/famille de produits : engagement sur livraison en fonction de la disponibilité au niveau de la famille de produits plutôt qu'au niveau de l'article.
- CTP/composant : permet de contrôler si les composants disponibles sont en nombre suffisant pour produire une quantité supplémentaire d'un article donné.
- Capacité CTP : permet de contrôler si la capacité disponible est suffisante pour produire une quantité supplémentaire d'un article donné.

Abréviation : CTP

fantôme

Un assemblage produit dans le cadre d'un article fabriqué et qui peut disposer de sa propre gamme.

Un fantôme n'est généralement pas conservé en stock, bien que certains articles fantômes puissent être stockés. Le système de planification ne crée pas de besoins en matières pour un fantôme, mais dirige les besoins de l'article fantôme directement vers les composants de celui-ci. Les fantômes sont principalement définis pour créer une structure de produit modulaire.

Exemple

La porte d'un réfrigérateur est définie en tant qu'article fantôme dans la nomenclature de cet appareil. Les composants de la porte sont répertoriés dans la liste des matières de l'ordre de fabrication du réfrigérateur.

Horizon DAV/CTP

La date jusqu'à laquelle des contrôles DAV et CTP sont effectués par Infor LN.

L'horizon DAV est exprimé en nombre de jours ouvrables durant lesquels Infor LN peut effectuer des contrôles DAV et CTP. Au-delà de l'horizon DAV/CTP, Infor LN n'effectue pas de contrôles DAV et CTP : toutes les commandes clients sont acceptées.

Ligne de nomenclature

Numéro de ligne dans la nomenclature.

lot

Nombre d'articles produits et stockés ensemble qui sont identifiés par un code (Lot). Les lots identifient les marchandises.

matière consommée

Matière qui a été remplacée par un autre article dans toutes les nomenclatures.

Une fois que la date du dernier ordre autorisé pour la matière consommée a été dépassée, le stock restant est consommé et la matière de remplacement est utilisée.

matière de remplacement

Matière de nomenclature de remplacement que le système peut sélectionner en cas d'épuisement du stock de la matière standard.

Une matière de remplacement est censée répondre aux mêmes spécifications, mais uniquement dans le contexte d'une nomenclature d'un article principal.

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'Infor LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

message d'exception

Court message standardisé que Infor LN génère pour conseiller à l'utilisateur de changer ou de corriger un paramètre, une valeur ou une contrainte de planification afin d'éviter des résultats indésirables ou des conflit de dates.

niveau d’exécution

Dans Planification d'entreprise, désignation des applications Infor LN qui contrôlent l'exécution des commandes et le flux réel des marchandises, telles que :

- Fabrication
- Gestion des ordres
- Magasin

Planification d'entreprise fait appel à des algorithmes de planification pour effectuer des simulations et des optimisations. Les autres applications contrôlent l'exécution des ordres et le flux des marchandises.

nomenclature

Listes des pièces, des matières brutes et des sous-ensembles entrant dans la composition d'un article fabriqué, dans laquelle est indiquée également la quantité de chaque composant nécessaire à la fabrication de l'article. Une nomenclature représente la structure mononiveau d'un article fabriqué.

numéro de phase

Numéro qui détermine l'ordre dans lequel les unités de planification et les articles plan sont planifiés.

En règle générale, les unités de planification et les articles plans sont planifiés dans l'ordre croissant de leur numéro de phase : D'abord le numéro de phase 0, puis le numéro de phase 1, et ainsi de suite.

Le numéro de phase d'un article est différent selon qu'il s'agit de la planification selon plan directeur ou de la planification des ordres. Dans le cas d'articles appartenant à une unité de planification, le numéro de phase est le même pour l'unité de planification et le plan directeur.

numéro de position de la nomenclature

Numéro de référence identifiant une combinaison spécifique d'articles fabriqués et de composants dans une nomenclature. Le numéro de position est divisé en numéros de séquence faisant référence à l'utilisation d'un composant entre des dates déterminées.

ordre de fabrication

Ordre destiné à fabriquer une quantité définie d'un article pour une date de livraison donnée.

ordre de fabrication planifié

Ordre planifié dans Planification d'entreprise pour la production d'une quantité donnée d'un article.

ordre planifié

Dans Planification d'entreprise, ordre de réapprovisionnement créé pour les besoins de la planification, mais qui n'est pas encore un ordre réel.

Planification d'entreprise fonctionne avec les types d'ordres planifiés suivants :

- ordre de fabrication planifié
- commande fournisseur planifiée
- ordre de distribution planifié

Les ordres planifiés sont générés dans le contexte d'un scénario donné. Les ordres planifiés du scénario réel peuvent être transférés au niveau d'exécution, où ils deviennent des ordres de réapprovisionnement réels.

ordre planifié ferme

Un ordre planifié qui ne peut plus être modifié par l'application Planification d'entreprise durant l'exécution d'une planification d'ordres. Cependant, vous pouvez modifier manuellement les dates de début et de fin de l'ordre planifié ferme, ou bien la quantité de commande.

planificateur d'atelier

Personne en charge de l'impression, de la (re)planification et du lancement des ordres de fabrication, ainsi que de la gestion de la charge.

planification selon ordres

Concept de planification selon lequel la plupart des données sont traitées sous la forme d'ordres.

Dans la planification selon les ordres, l'approvisionnement est planifié sous la forme d'ordres planifiés. Infor LN prend en compte les dates de début et de fin des ordres planifiés individuels. Pour la planification de la production, cette méthode prend en compte tous les besoins en matières et en capacité, tels qu'ils sont enregistrés dans la nomenclature et la gamme de l'article.

Remarque

Dans Planification d'entreprise, vous pouvez gérer un plan directeur pour un article, même si tout l'approvisionnement s'effectue via la planification des ordres.

planification selon plan directeur

Concept de planification selon lequel toutes les données de planification sont cumulées dans des périodes de temps de longueur prédéfinie.

Dans la planification selon plan directeur, approvisionnements, demandes, et données de stock sont traités en fonction de ces périodes de temps et stockés dans les plans directeurs.

Dans la planification selon plan directeur, l'approvisionnement est planifié sous la forme d'un plan d'approvisionnement. Ce plan d'approvisionnement est calculé en fonction des prévisions de la demande, des ordres réels et d'autres informations. Pour la planification de la production, cette méthode de planification ne prend en compte que les besoins critiques, tels qu'ils sont enregistrés dans une liste des matières critiques et une liste des capacités critiques de l'article.

Remarque

Dans Planification d'entreprise, vous pouvez gérer un plan directeur pour un article, même si tout l'approvisionnement s'effectue via la planification des ordres.

politique de commande

Paramètre qui permet de contrôler la façon dont un article est produit ou commandé.

Cette politique de commande peut être :

- Anonyme : l'article est produit ou acheté indépendamment des commandes clients.
- A la commande : l'article n'est produit ou acheté que s'il existe des commandes clients pour celui-ci.

produit fini

Article prêt à être livré à un magasin. Un produit fini est fourni à l'issue d'une gamme d'opération secondaire (co-produits et sous-produits) ou principale.

proposition de sortie de stock

Liste générée par Infor LN, vous indiquant l'emplacement et le lot depuis lesquels des marchandises doivent être prélevées, en tenant compte de facteurs tels que les emplacements bloqués et la méthode de sortie de stock.

quantité estimée

Quantité d'un article prévue pour être utilisée dans un ordre de fabrication donné.

La quantité estimée comprend la quantité nette plus toute quantité supplémentaire destinée à compenser les pertes de matières prévues.

quantité nette

Quantité d'un composant ou d'une matière théoriquement nécessaire à la fabrication d'une certaine quantité d'un produit.

Cette quantité est appelée quantité nette car, en pratique, la quantité nécessaire à la fabrication peut être supérieure en raison de pertes éventuelles de matières ou de produits.

rebut

Matières inutilisables ou rejets de produits intermédiaires résultant, par exemple, de composants défectueux ou d'une perte de produit lors d'opérations de découpage ou de sciage. Il est nécessaire d'augmenter les besoins bruts en matières et/ou la quantité en entrée d'une opération pour tenir compte du rebut à venir.

Dans la nomenclature, vous pouvez définir le rebut sous forme de pourcentage des besoins nets en matières (facteur de rebut) et de quantité fixe (quantité de rebut). Une quantité de rebut permet généralement de définir le montant de la matière perdue chaque fois que vous lancez la fabrication pour tester, par exemple, un équipement.

Pour une opération, vous ne pouvez définir le rebut que sous la forme d'une quantité fixe.

rendement

Résultat utile d'une opération, exprimé en pourcentage de son apport initial.

Exemple 1 : Le rendement d'une opération dans le processus de fabrication d'ampoules électriques est de 98 %. Par conséquent, sur 100 ampoules fabriquées, 98 sont correctes. Les autres doivent être rejetées, car elles présentent des défauts.

Exemple 2 : Des fils d’acier sont tressés pour produire un câble. Le câble est plus court de 10 % plus court en raison de l'entrelacement des fils. Le rendement est donc de 90 %.

révision

Version ou version révisée d'une référence d'étude ou d'un article avec gestion des révisions, c'est à dire un article lié à une référence d'étude. Il peut exister plusieurs révisions d'une référence d'étude.

Exemple

Référence d'étude : VTT E-MB01

Révision.	Description.	Statut
A1	Version préliminaire du plan du VTT	Non validé
A2	Plan du VTT	Non validé
A3	Référence d'étude parente du VTT MB01	Lancé
A4	VTT obsolète	Annulé

segmentation

Subdivision du code Article en différentes parties logiques appelées segments.

Ces segments sont visibles dans les sessions sous la forme de champs distincts. Voici quelques exemples de segments :

- Segment de projet
- Segment de cluster
- Code Article

stock de sécurité

Stock tampon nécessaire pour faire face aux fluctuations de la demande et des délais de livraison. Un stock de sécurité est généralement une quantité de stock planifiée pour rester en stock afin de vous protéger des fluctuations de la demande ou de l'offre. Dans le contexte du programme directeur de production, le stock de sécurité représente le stock et la capacité supplémentaires prévus pour vous prémunir contre les erreurs de prévision et les modifications à court terme dans les commandes en portefeuille.

stock physique

Quantité physique de marchandises existant dans un ou plusieurs magasins (y compris le stock bloqué).

Synonyme : stock physique

stock physique

Voir : *stock physique (p. 34)*

stock prévu

Niveau de stock prévu à la fin d'une période.

Notez que le stock prévu des périodes révolues est égal au stock physique.

Index

article, 27
article de projet, 27
articles de remplacement, 27
article spécifique, 27
Article spécifique
    matière consommée, 7
    matière de remplacement, 7
    Matière périmée et matière de remplacement, 20
commande fournisseur, 28
consommées
    nomenclature, 17
CTP, 29
DAV, 28
disponible à la vente, 28
engagement sur livraison, 29
fantôme, 29
Horizon DAV/CTP, 29
Ligne de nomenclature, 29
lot, 30
matière consommée, 30
matière de remplacement, 30
Matière de remplacement
    article spécifique, 7
    Article spécifique, 20
    matière de remplacement Consommation de capacité basée sur, 23
Matière périmée, 9**,** 20
    article spécifique, 7
    consommation totale des matières, 13
    Planification, 23
Matières consommées dans les matières de remplacement
    suppression, 12
matières de remplacement, 7**,** 11
    Consommées, 17
menu approprié, 30
message d'exception, 30
niveau d'exécution, 30
nomenclature, 30
Nomenclature
    matière de remplacement, 7, 17
    matières de remplacement, 11
numéro de phase, 31
numéro de position de la nomenclature, 31
ordre de fabrication, 31
ordre de fabrication planifié, 31
ordre planifié, 31
ordre planifié ferme, 31
Périmé, 9**,** 20
    matière, 13
    planification, 23
planificateur d'atelier, 31
planification selon ordres, 32
planification selon plan directeur, 32
politique de commande, 32
produit fini, 32
proposition de sortie de stock, 33
quantité estimée, 33
quantité nette, 33
rebut, 33
Remplacement
    remplacement, 13
rendement, 33
révision, 34
segmentation, 34
stock de sécurité, 34
stock physique, 34
stock prévu, 35
Suppression
    matières consommées dans les matières de remplacement, 12